

Le 16 mars 2026



LE MAIRE DE
SAULT-LES-RETHEL

à
Mesdames, Messieurs

Objet : Convocation du Conseil Municipal.

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Vendredi 20 mars 2026 à 18 heures en mairie

Ordre du jour

- Election du maire
- Fixation du nombre des adjoints
- Election des adjoints
- Lecture et remise de la charte de l' élu local
- Délégations du conseil municipal au maire
- Indemnités de fonction
- Formation des commissions municipales
- Désignation des délégués dans les divers organismes
- CCAS : détermination du nombre de membres au conseil d'administration

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
Michel KOCIUBA

POUVOIR

Je soussigné(e).....Membre du Conseil Municipal donne
pouvoir à M..... en applications de l'article L 2121 du Code
Général des Collectivités Territoriales, de voter en mon nom pour les affaires inscrites à l'ordre du
jour de la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le vendredi 20 mars 2026 à 18 H 00.

Fait à SAULT-LES-RETHEL, le.....
Signature

Mairie de Sault-les-Rethel
71, Avenue de Bourgoin – 08 300 Sault-les-Rethel
Fax : 03.24.38.79.70

accueil@mairie-saultlesrethel.fr
secretariat@mairie-saultlesrethel.fr
compta@mairie-saultlesrethel.fr

Tél. 03.24.38.49.38.
Tél. 03.24.38.79.74.
Tél. 03.24.38.79.71.